



FIDUCIAL

AUDIT

AGENCE D'ANNECY
17, rue de Rumilly,
74000 ANNECY
Tél. 04 50 10 07 83
Fax 04 50 10 07 61

**COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DES PERSONNELS
DU CONSEIL GENERAL**

13 bis, Boulevard du Fier
74000 ANNECY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2010

SOCIETE FIDUCIAIRE NATIONALE DE REVISION COMPTABLE

Société Anonyme de Commissariat aux Comptes au capital de 250 000 € - 334 301 488 RCS Nanterre - N° TVA CEE FR 39 334 301 488

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Siège social : Paris La Défense - 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex - Site : www.fiducial.fr

**COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DES PERSONNELS
DU CONSEIL GENERAL**

13 bis, Boulevard du Fier
74000 ANNECY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux membres de l'association

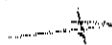
En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels du **Comité des Œuvres sociales des Personnels du Conseil Général** tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I -- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.


.....

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de votre trésorière et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Amcey, le 30 mai 2011

Le commissaire aux comptes
Fidaudit


Benoit SAVA
Associé



BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2010 12			Exercice N-1 31/12/2009 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, Brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles	9 209	9 209	0	90	90	99.99
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	3 207	3 207		117 467	117 467	100.00
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	122 122		122 122	50 625	71 497	141.23
Autres immobilisations financières	2 895		2 895	2 995	100	3.34
TOTAL II	137 433	12 416	125 017	171 177	46 160	26.97
ACTIF CIRCULANT						
STOCKS ET EN COURS						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	5 043		5 043	12 999	7 956	61.20
Avances et acomptes versés sur commandes	8 597		8 597		8 597	
CRÉANCES (3)						
Clients et Comptes rattachés	281 500		281 500	352 758	71 258	20.20
Autres créances	286 674		286 674	243 206	43 469	17.87
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	90 773		90 773	290 051	199 278	68.70
Disponibilités	515 013		515 013	344 779	170 235	49.38
Charges constatées d'avance (3)	17 605		17 605	49 293	31 688	64.28
TOTAL III	1 205 205		1 205 205	1 293 085	87 880	6.80
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 342 638	12 416	1 330 222	1 464 262	134 040	9.15

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF



PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2010	31/12/2009	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation				
	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau	386 766	413 478	26 712	6.46
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	13 846	26 712	40 559	151.83
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	TOTAL I	400 612	386 766	13 846	3.58
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées			
TOTAL II					
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
TOTAL III					
DETTES (I)	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	578	120 865	120 865 578	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	260 191 2 380	279 729	19 538 2 380	6.98
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	273 516	282 622	9 106	3.22
	Produits constatés d'avance (1)	392 945	394 280	1 335	0.34
	TOTAL IV	929 610	1 077 496	147 886	13.72
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 330 222	1 464 262	134 040	9.15

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

929 610

996 300



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2010 12			Exercice N-1 31/12/2009 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)						
Ventes de marchandises	1 788 053	17 457	1 805 510	1 825 039	19 528	1.07
Production vendue de Biens				14 304	14 304	100.00
Production vendue de Services	44 720		44 720	57 154	12 434	21.76
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	1 832 773	17 457	1 850 230	1 896 496	46 266	2.44
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			2 324 735	1 988 013	336 722	16.94
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				8 122	8 122	100.00
Autres produits			70 538	0	70 538	NS
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			4 245 503	3 892 632	352 872	9.07
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises			3 428 760	3 360 471	68 289	2.03
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			763 595	465 210	298 385	64.14
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales			949	1 120	171	15.30
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			21 130	45 881	24 750	53.95
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1 862	1 133	728	64.27
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			4 216 295	3 873 815	342 480	8.84
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			29 208	18 817	10 391	55.22
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2010	12	31/12/2009	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				46	46	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 754		9 217		4 463	48.42
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V	4 754		9 264		4 510	48.68
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	3 981		6 370		2 389	37.51
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI	3 981		6 370		2 389	37.51
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	774		2 894		2 120	73.27
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	29 982		21 711		8 271	38.09
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	413		6 725		6 311	93.05
Produits exceptionnels sur opérations en capital	81 858		768		81 091	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
TOTAL VII	82 272		7 492		74 779	998.08
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 770		46 546		44 777	96.20
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	96 427		8 834		87 593	991.55
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
TOTAL VIII	98 196		55 380		42 816	77.31
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	15 925		47 888		31 963	66.75
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	211		536		325	60.61
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	4 332 529		3 909 388		423 141	10.82
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 318 683		3 936 100		382 582	9.72
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	13 846		26 712		40 559	151.83

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ASSOCIATION COSPCG

13 B Boulevard du Fier

74000 ANNECY



L'ANNEXE

Loi n° 83.353 du 30 avril 1983

Décret d'application n°83.1020 du 29 novembre 1983

SA FIDEXPERT

83 Rue des Carls
ZAE du Pré Mairy
74370 PRINGY
04.30.27.43.68

En euros.

SA FIDEXPERT



ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 531-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 209		
Matériel de transport	212 942		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 207		
TOTAL	216 149		
Prêts, autres immobilisations financières	53 620		74 047
TOTAL	53 620		74 047
TOTAL GENERAL	278 978		74 047



ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			9 209	9 209
Matériel de transport			212 942		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				3 207	3 207
	TOTAL		212 942	3 207	3 207
Prêts, autres immobilisations financières			2 650	125 017	125 017
	TOTAL		2 650	125 017	125 017
	TOTAL GENERAL		215 592	137 433	137 433

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	9 119	90		9 209
Matériel de transport	96 028	24 843	120 871	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 654	553		3 207
	TOTAL	98 682	120 871	3 207
	TOTAL GENERAL	107 801	120 871	12 416

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	90				
Matériel de transport	24 843				
Matériel de bureau informatique mobilier	553				
	TOTAL	25 396			
	TOTAL GENERAL	25 486			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	122 122	122 122	
Autres immobilisations financières	2 895	2 895	
Autres créances clients	281 500	281 500	
Débiteurs divers	286 674	286 674	
Charges constatées d'avance	17 605	17 605	
	TOTAL	710 796	710 796



Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	578	578		
Fournisseurs et comptes rattachés	260 191	260 191		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 380	2 380		
Autres dettes	273 516	273 516		
Produits constatés d'avance	392 945	392 945		
TOTAL	929 610	929 610		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	120 865			

Nous ne disposons pas de la ventilation des prêts à un an et à plus d'un an.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R.123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Application JMF	9 209	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R.123-196 1°)

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilisation différentes de la structure, ces derniers sont comptabilisés et amortis séparément.

Les immobilisations non décomposables sont amorties en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Les immobilisations décomposables sont amorties comme suit :

- Structure : amortissement en fonction de la durée d'utilité de l'immobilisation prise dans son ensemble,
- Composants : amortissement en fonction de la durée d'utilité.

Aucun composant ayant une durée d'utilisation différente de la structure a été identifié et individualisé.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

Créances immobilisées

(Code du Commerce Art. R 123-196, PCG Art. 531-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°; PCG Art. 531-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition d'après le dernier prix connu.

Evaluation des créances et des dettes

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

(Code du Commerce Art. R 123-196 1° et 2°)

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	282 287
Total	282 287

Les produits à recevoir se décomposent de la manière suivante :

- Complément SDIS 2009	135 999 €
- Complément SDIS 2010	39 265 €
- Chèques déjeuners 2010	106 754 €
- Complément adhésions 2010	176 €
- Retour chèques CADHOC 2010	61 €
- Divers	32 €

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	578
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 166
Autres dettes	273 516
Total	284 261

Les autres dettes se ventilent de la manière suivante :

- Chèques déjeuners + frais	235 271 €
- Complément d'assurance sur camping car	615 €
Frais de garde	32 920 €
- Frais de séjour	3 611 €
- Cadhoc	1 100 €

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		17 605
Total		17 605
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		389 354
Produits financiers		3 592
Total		392 945



ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(Code du Commerce Art. R 123-198-4°; PCG Art. 531-2/15)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Subvention du Conseil Général	1 412 000
Subvention du SDIS	568 800
Subvention du CTIC74	13 500
Subvention de l'ODAC74	12 544
Subvention du SYANE	15 000
Subvention de SDMEA	4 190
Complément de subvention du SDIS	39 265
Subvention du Conseil Général personnel détaché	259 436
Total	2 324 735

L'association a comptabilisé pour la première fois la subvention indirecte reçue du Conseil Général liée à la mise à disposition du personnel.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 531-2/14)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Cession des campings cars	81 858	775200
Total	81 858	
Charges exceptionnelles		
- VNC des immobilisations corporelles	96 427	675200
- Pénalité remboursement de prêt anticipé	750	671000
Total	97 177	

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 531-2/14)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- régularisation sur fournisseurs N-1	1 020	672000
Total	1 020	
Produits		
- régularisation sur fournisseurs N-1	413	772000
Total	413	



FIDUCIAL

AUDIT

ENCE D'ANNECY
rue de Rumilly
000 ANNECY
t. 04 50 10 07 83
x 04 50 10 07 61

**COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DES PERSONNELS
DU CONSEIL GENERAL**

13 bis, Boulevard du Fier
74000 ANNECY

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2010

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE NATIONALE DE REVISION COMPTABLE

Société Anonyme de Commissariat aux Comptes au capital de 250 000 € - 334 301 488 RCS Nanterre - N° TVA GEE FR 33 334 301 480

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Siège social : Paris La Défense - 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex - Site : www.fiducial.fr

**COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DES PERSONNELS
DU CONSEIL GENERAL**

13 bis, Boulevard du Fier
74000 ANNECY

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Aux membres de l'association

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

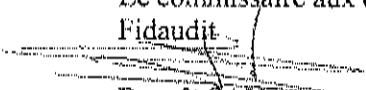
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Annecy, le 30 mai 2011

Le commissaire aux comptes
Fidaudit


Benoît SAVA
Associé



FIDUCIAL

AUDIT

AGENCE D'ANNECY
17, rue de Rumilly
74000 ANNECY
Tél. 04 50 10 07 83
Fax 04 50 10 07 61

**Comité des Œuvres Sociales des Personnels
du Conseil Général**
13 bis, Boulevard du Fier
74000 ANNECY

**ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES DEPENSES AFFERENTES
AUX ADHERENTS DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE SAVOIE
(SDIS 74)**

SOCIETE FIDUCIAIRE NATIONALE DE REVISION COMPTABLE

Société Anonyme de Commissariat aux Comptes au capital de 250 000 € - 334 301 488 RCS Nanterre - N° TVA CEE FR 39 334 301 488

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Siège social : Paris La Défense - 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex - Site : www.fiducial.fr

Comité des Œuvres Sociales des Personnels
du Conseil Général
Monsieur Stéphane BRASSAC
Président
13 bis, Boulevard du Fier
74000 ANNECY

**ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES DEPENSES AFFERENTES
AUX ADHERENTS DU SDIS 74**

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la convention conclue avec le SDIS 74, vous souhaitez obtenir du SDIS 74 un complément de subvention de fonctionnement calculé sur la base du coût des prestations fournies aux adhérents au titre de l'année 2010.

Ainsi qu'il est mentionné dans l'attestation ci-jointe, le coût des prestations fournies en 2010 aux adhérents du SDIS 74 s'élève à 608 065 euros, selon la ventilation suivante :

➤ Charges imputées aux adhérents	:	1 110 668 €
➤ Participations reçues des adhérents	:	<u>502 603 €</u>
Soit une charge nette de :		608 065 €

Après prise en compte des acomptes versés par le SDIS 74 au titre de l'année 2010 pour un total de 568 800 euros, le solde de la subvention de fonctionnement à recevoir du SDIS s'élève à 39 265 euros.

Pour les besoins de cette attestation, et à votre demande, nous avons mis en œuvre les diligences suivantes sur les documents annexés à l'attestation ci-jointe :

- Contrôles arithmétiques des états
- Validation de la concordance des sommes inscrites dans le tableau analytique avec les sommes figurant dans la comptabilité générale
- Sur la base de sondages, validation de la cohérence de la ventilation des prestations (participations reçues et charges affectées) fournies aux adhérents du SDIS 74

- Contrôle arithmétique de l'imputation des frais de fonctionnement et des charges générales au prorata du nombre d'adhérents de chaque structure
- Appréciation de la cohérence d'ensemble des états.

Les diligences évoquées ci-dessus s'inscrivent dans le cadre de notre mission de Commissaire aux Comptes. Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur l'attestation émise par le Président.

Nous avons établi la présente attestation à l'attention du Président de l'association dans le contexte décrit précédemment et aussi ne peut-elle être utilisée qu'à cette fin. A l'exception du SDIS 74, elle ne peut être communiquée à un tiers sans notre accord préalable.

Fait à Annecy, le 16 septembre 2011

Le Commissaire aux Comptes
FIDAUDIT


Benoit Sava
Associé

ATTESTATION

Dans le cadre de la convention conclue avec le SDIS 74, le coût net des prestations fournies en 2010 aux adhérents du SDIS s'élève à **608 065** euros (cf. pages annexes).

Après prise en considération des acomptes versés par le SDIS 74 au titre de l'année 2010 pour un total de 568 800 euros, le solde de la subvention de fonctionnement à recevoir du SDIS 74 s'élève à 39 265 euros.

Fait à Annecy
Le 6 Septembre 2011

Le Président
Stéphane BRASSAC.

